



**Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)**

Réf.: Circulaire BDT/DKH/IDA/009

Genève, le 21 avril 2023

- Aux administrations des États Membres de l'UIT
- À l'État de Palestine (Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018))

**Objet: Invitation à soumettre des observations concernant la méthode à utiliser pour élaborer l'indice de développement des TIC (IDI)**

Madame, Monsieur,

Dans le contexte de l'élaboration de l'Indice de développement des TIC (IDI), comme annoncé dans la [lettre circulaire BDT/DKH/IDA/005](#) du 9 mars 2023, et conformément à la [Résolution 131](#) (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires de 2022, j'ai l'honneur d'inviter les États Membres à formuler des observations sur [la méthode à utiliser pour élaborer l'indice IDI](#). Cette méthode, dite "Version 1", a été élaborée à partir de l'avant-projet de méthode à l'issue des consultations tenues en février et mars 2023 avec les membres du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages (EGH).

J'ai l'honneur de vous annoncer que nous avons lancé une consultation des États Membres, laquelle restera ouverte pendant les quatre prochaines semaines et prendra fin le 19 mai 2023 à 23 h 59 CEST. Par ailleurs, conformément aux méthodes de travaux des Groupes EGTI et EGH, cette consultation se tiendra exclusivement sur le forum de discussion consacré à l'indice IDI.

Les coordonnateurs des administrations auprès de l'UIT sont invités à s'inscrire [ici](#) pour pouvoir accéder au forum sur l'indice IDI et poster des observations au nom de leurs administrations respectives. Vous trouverez sur ce forum un message du secrétariat contenant des instructions détaillées sur la manière de procéder pour poster des observations. Les inscriptions seront validées sur la base de la liste officielle des [coordonnateurs auprès de l'UIT](#) (accessible uniquement avec un compte TIES). Il est demandé aux coordonnateurs qui souhaitent déléguer ce travail de communiquer le nom et les coordonnées de la personne désignée à l'adresse [indicators@itu.int](mailto:indicators@itu.int). Cette personne devra ensuite s'inscrire pour pouvoir accéder au forum et poster des observations. En cas de problème technique ou pour toute demande, veuillez écrire à l'adresse indiquée ci-dessus pour obtenir une assistance.

À l'issue de cette consultation, le secrétariat élaborera une nouvelle version de la méthodologie IDI, qui sera appelée "Version 2", sur la base de toutes les observations reçues. Une liste des questions en suspens concernant l'indice sera examinée lors de la réunion virtuelle conjointe des Groupes EGTI et EGH qui aura lieu du 13 au 15 juin 2023, comme annoncé dans [la lettre circulaire BDT/DKH/IDA/007](#) du 21 mars 2023. L'ordre du jour sera disponible en ligne fin mai sur la [page web de la réunion](#).

Je vous remercie pour l'appui constant que vous nous apportez.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Cosmas Luckyson Zavazava'.

Cosmas Luckyson Zavazava  
Directeur